

Compte rendu conseil d'école du jeudi 23 mars 2023

Présents :

Isabelle ALIAS (Professeur des écoles, directrice)
Béatrice HEREDIA (Professeur des écoles)
Bruno Bourdaa (Maire)
Pascale Durand (Mairie - adjointe chargée des écoles)
Dominique Monière Croza (Directrice du périscolaire)
Mme Cervera-Lé, Mme Joubert Gauthier et Mme Bergeret (Représentantes des parents d'élèves)

Excusés :

Véronique Gerde (Inspectrice de l'Education Nationale)

I) Parcours de l'élève

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

- Différenciation en classe
- RDV avec les familles
- APC : Ce dispositif est proposé individuellement en fonction des besoins de l'enfant.
- L'équipe du RASED aide en observant et identifiant les besoins des élèves. Ils sont venus depuis le début de l'année à plusieurs reprises dans les classes.
- Equipes éducatives qui réunissent toutes les personnes référentes de l'élève
- PMI : visite médicale en petite ou moyenne section
- Visite médicale en Grande section par le médecin scolaire. Nous regrettons que la totalité des élèves ne puisse plus en bénéficier.

b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

Les services de la protection de l'enfance sont coordonnés par le président du conseil départemental. Le CRIP et la SDSEI Est Béarn Site de Nay sont les principaux acteurs de ces services. Ils peuvent être sollicités par tous les acteurs éducatifs. Les enseignants ont un rôle déterminant dans la prévention et le repérage. La PMI, le médecin scolaire, le psychologue scolaire sont des points d'appui à la disposition de toutes les familles qui en formulent le besoin. Le numéro d'urgence à solliciter en cas d'une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être (violences psychologiques, physiques et sexuelles) est le 119.

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan intermédiaire des projets de classe

>Classe dehors : Très régulièrement la matinée de classe se déroule en extérieur notamment au Boucau, sur les berges du gave. L'école demande à être associée au projet de la mairie d'aménagement de cet espace. La mairie répond favorablement.

>Cinéma de Noël : film d'animation Célestine financé par la mairie le 16 décembre l'école maternelle et pour les CP CE1

>Le 17 décembre, un goûter de Noël a été offert par la mairie.

>Projet Natation 10 séances en P2/P3 pour les élèves de grande section. Beaucoup de parents ont passé l'agrément.

>Sortie raquettes à Gourette avec Bureau montagne de la vallée d'Ossau, des parents agréés également

>ludothèque : 1 fois par période et prêt de jeux

>sorties régulières aux halles de Nay.

A venir :

- projets avec la maison de retraite Saint Joseph
- 1,2,3 spectacles à Uzos
- sortie milieu aquatique : lac, océan...

b) Projet NEFLE

Un courrier bilan pour les familles va être joint au compte rendu du conseil d'école. Les devis doivent être établis par les enseignantes et la mairie en fonction des projets.

c) Organisation des liaisons GS/ CP

>Rencontres GS/CP : réalisation des cartes de vœux, présentation « être un lecteur » des CP/CE1 au GS, spectacle de Noël commun

>A venir : après-midi jeux de société, présentation des fiches d'identité des animaux des Pyrénées (évoqués lors de la sortie raquettes) aux élèves de Cp et 1/2 journée visite de l'école et échange des élèves (GS dans la classe des CP et CP dans la classe de GS).

>Jeudi 30 mars : Réunion présentation école du Fronton et la classe de CP

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan intermédiaire sur la coopérative

Solde : 3800 euros

Reste à régler :

- Sortie raquettes : 550 BMV + 300 Transport= 850
- 1, 2, 3 spectacles : 250 + 150 Transport= 400
- Sortie de fin d'année : environ 1000

Subvention OCCE des parents d'élèves sera versée prochainement.

Pour information

- Bourse aux jouets 20/11/22 : 556 euros
- Marché de Noël 10/12/22 : 373 euros
- Marché de Noël 17/12 : 290 euros :
- Vente de sapin : 106 euros

La subvention demandée à la mairie est accordée pour un montant de 8 euros par enfant et 30 euros par classe

b) Budgets municipaux

La participation par enfant s'élève à 65 euros

Pour information l'activité natation s'élève à 4.37 euros par élève de grande section (par sortie)

c) Travaux

La liste est régulièrement transmise à la mairie et réactualisée, reste à faire :

Dans les cours de récréation : retraçage de la piste routière, trou goudron sous escalier extérieur, retraçage des jeux de cour : escargot, chenille, labyrinthe

Dans la rue Talamon : éclairage extérieur de la porte

Demandes renouvelées :

-prévisionnel concernant les travaux peinture des toilettes, salle de jeux, classe etc...

- internet et rafraichissement salle de classe du bas en vue du déménagement

-Alarme intrusion : Une alarme visuelle ou sonore, différente de la corne de brume

-Vérification des serrures : Porte fenêtre entrée centre de loisirs /garderie, baie vitrée salle de jeu, porte accès « garage à vélo ».

-stores cantine

On note sur les temps d'école de garderie et centre de loisirs beaucoup de chutes des enfants petits comme grands du fait de l'état du goudron.

Questions diverses :

Portail familles : les parents l'utilisent mieux, les factures sont consultables sur le site

Cantine : dès la fin du mois d'avril, les repas seront livrés depuis le collège

Des photos de classe sont en prévision, l'école cherche un photographe.

Les parents demandent à la mairie d'acheter des chasubles pour chaque enfant lors des sorties scolaires.

Présentation du futur aménagement de la cour de l'école élémentaire du Fronton.